VENTES A L'ENCAN.

Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.
PLACEMENT LUCRATIF.

Cottage simple, 2820 rue Philip, entre les rues Clara et Willow.
Cottage double, 2801-2803 avenue Jackson, coin Willow.
Cottage double, 2920-2922 rue Philip, entre les rues Willom et Claiborne.
Cottage simple, 1416 rue Willow, entre Melpomène et Thalia.
Cottage simple, 3024 rue Premiere, entre Claiborne et Derbigny.
Cottage double, 2216-18 rue First, entre Franklin et Liberté.
Cottage simple, 2819 rue First, entre Willow et Clara.
Cottage double et écurie, 2301-11-13 rue Claiborne, entre Jackson et First.
2 Deux doubles cottages, 2213-15-17-19 rue Philip, entre Franklin et Liberté.

JEUDI, LE 12 FEVRIER 1914 A MIDI,

A la bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, succession de Frederick Weinkemmerer et Jennie Weinkemmerer, son épouse.

Cour Civile de District, Division A, Nos. 105,389 et 95,429.

Par Ernest A. Carrere, encanteur, bureau 805 rue Perdido, Jeudi le 12 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncieres, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, par vertu et en obéissance d'un jugement lu et rendu en cour ouverte, le 19 décembre 1913, et jugement signé en cour ouverte le 6 janvier 1914, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à vendre à l'encan la propriété suivante décrite à savoir:

1. Un lot de terre avec toutes les améliorations, droits, voies et servitudes, dans le quatrième district de cette ville, dans le carré 391, borné par Philip, First, Clara et Willow, désigné comme le lot 15 et mesure d'après le croquis de Pecquet et Crampon, arpenteurs, vingt neuf pieds, quatre pouces et deux lignes, de la devanture sur la rue Philip par une profondeur de quatre vingt onze pieds et neuf pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées comme 2820 rue Philip, et comprennent un cottages simple couvert d'ardoises, retiré, 3 chambres, galeries, hangars, etc., eau de la ville.

2. Un lot de terre avec toutes les améliorations, droits, voies et servitudes, dans le quatrième district de cette ville, dans l'filet 398, borné par Jackson, Willow, Josephine et Claiborne, mesurant trente pieds de front sur l'avenue Jackson par quatre vingt douze pieds de profondeur entre lignes parallèles, suivant un plan dressé par C. Uncas Lewis, député arpenteur de la ville, daté du 30 décembre 1908 annexé à un inventaire de la succession d'Elisabeth Singer devant John Bassich, Jr., notaire, le dit lot est désigné par la lettre A et forme le coin de l'avenue Jackson et Willow, étant de largeur et de façade entière sur la rue Jackson de trente pieds par quatre vingt douze pieds sur la profondeur d'un lot désigné par le numéro 8 sur un croquis dans l'office de S. Magner, ancien notaire, daté du 8 février 1868, de l'filet 398 mesurant originairement 30 pieds de face à l'avenue Jackson, sur 115 pieds, 8 pouces et 4 lignes en profondeur, formant le coin des rues Jackson et Willow, les améliorations comprennent, un double cottage en bois, couvert en ardoises, 4 chambres, hangars, etc., connexions d'eau et d'égouts de chaque coté et sont connus comme Nos. 2801 et 2803, avenue Jackson.

3. Un lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies et servitudes, dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Philippe, First, Willow et Claiborne, désigné comme lot No. 13, suivant un croquis dressé par P. A. D'Hemcourt, ancien député voyer de ville, en octobre 1889, en possession de Edward Burke, un ancien propriétaire. Uune copie est annexée a un acte devant William Barnett ancien notaire, le 20 Juillet, 1896, suivant lequel il mesure 32 pieds de face à la rue Philippe, la même larguer en arriere, sur une profondeur de 91 pieds, 8 pouces, entre lignes parallèles, le tout en mesures américaines. Les améliorations sont désignées par les Nos. municipaux, 2920 et 22, rue Philippe, et comprennent un cottage double en bois et couvert d'ardoises, ayant 4 chambres et hangar de chaque côté.

4. Un certain lot de terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, dans le premier district de cette ville dans l'filet No. 420, borné par les rues Willow, Clara, Melpomene, et Thalia, mesurant 32 pieds de face à la rue Willow, sur 91 pieds, 10 pouces, et 7 lignes de profondeur entre lignes égales et paralleles Les améliorations comprennent et sont désignées par les Nos municipaux 1416 rue Willow, un cottage simple en bois, couvert en ardoises, 4 chambres, hangars, etc., eau de ville.

5. Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, dans le quatrième district de cette ville, filet 411, borné par les rues First, Seconde, Claiborne et Derbigny, lesquels lots sont désignés par les Nos. 16 et 17 suivant plan de L. H. Pilié député voyer de ville, daté du 13 avril, 1859, déposé en l'office de E. Bouny, ancien notaire, et mesure chacun 32 pieds de face à la rue First sur une profondeur de 160 pieds et 6 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par le No. 3024, rue First, et comprennent un cottage simple en bois, de 3 chambres avec hangar.

6. Un lot de terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent ainsi que tous les droits, voies, servitudes, dans la quatrième district de cette ville, dans l'filet No. 316, borné par les rues Premiere, Seconde et Liberté et Saint-David, désigné par le No. 5 sur un croquis par E. Pilié voyer, daté du 22 mars 1890, annexé a un acte devant Marcel Ducros, ancien notaire, le 23 avril 1890, se trouvant à une distance de 120 pieds du coin de la rue First et Saint-David, et mesure 30 pieds de face a la rue First, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos. 2216-18 rue First, et comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises 4 chambres de chaque coté, hangar, etc.

7. Un lot de terre avec toutes les améliorations et tous les droits, voies et servitudes, dans le quatrième district de la ville, dans l'filet 391, borné par First, Philippe, Clara et Willow, lequel mesure 29 pieds, 6 pouces et 7 lignes de face à la rue First par 91 pieds, 9 pouces de profondeur. Les améliorations sont désignées par le No. 2819 rue Premiere, et comprennent une résidence en bois, 4 chambres, eau de la ville, hangar, etc.

8. Deux lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, servitudes, etc., dans le quatrième district de cette ville dans l'filet 412, borné par Claiborne, Derbigny, First et Jackson. Les dits lots sont désignés par les Nos. 1 et 2 sur un croquis dressé par George de Armas, daté du 11 mars 1895, lesquels lots mesurent, suivant le dit croquis annexé à un inventaire de la succession de Adam Haskaner, mesurant chacun, 30 pieds, 7 pouces, de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 124 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent et sont désignées par les Nos. 2301-11 et 13 rue Claiborne, le No. 2301 est une écurie à deux étages ayant 15 stalles, grenier à foin, etc.; les Nos. 2311-13 comprennent un double cottage en bois couvert en ardoises, trois chambres de chaque côté, etc.

9. Deux lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, toutes les voies, droits, servitudes, dans le quatrième district de cette ville dans l'filet borné par les rues Philippe, Liberté, Franklin et Jackson, désigné comme lots Nos. 5 et 6 et mesurant chacun 27 pieds, 10 pouces, de face à la rue Philippe, sur 118 pieds, 8 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le bâtisses sur ces lots ont été construites sans égard à la ligne de démarcation des dits lots, le tout duquel est démontré sur un croquis daté du 28 juin 1897, par G. D. de Armas, député voyer de ville et annexé à une copie du titre, les améliorations sont désignées par les Nos. 2213-15-17-19 rue Philippe, 2213-2215 est un cottage double en bois couvert d'ardoises, à un étage et deux étages à l'arriere, retiré, contenant quatre chambres de chaque côté, hangar, etc.; 2217-19, un cottage double en bois, couvert d'ardoises, contenant trois chambres de chaque côté, hangars, etc.

Condition — La moitié ou plus, ou tout comptant, au choix de l'acquéreur, le solde s'il y en a un devra être garanti par une hypothèque et billet avec lien du vendeur payable un an après date, portant 7 pour cent d'intérêt, depuis la date jusqu'au paiement, et toutes les clauses de sécurité usuelles. Actes de vente au frais des acquéreurs devant Jean Bassich, Jr., notaire; 10 pour cent de dépot au moment de l'adjudication, ne portant pas d'intérêt.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
JOHN BASSICH, Jr., et G. WOODVILLE,
Avocats.
jan 11,18,25—fev 1,8,12

VENTES A L'ENCAN.

Par ERNEST A. CARRERE.

lèles Les améliorations comprennent et sont désignées par le No. 1416, de la rue Willow, un cottage simple en bois, couvert en ardoises, 4 chambres, hangars, etc., eau de ville.

5. Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, dans le quatrième district de cette ville, filet 411, borné par les rues First, Seconde, Claiborne et Derbigny, lesquels lots sont désignés par les Nos. 16 et 17 suivant plan de L. H. Pilié député voyer de ville, daté du 13 avril, 1859, déposé en l'office de E. Bouny, ancien notaire, et mesure chacun 32 pieds de face à la rue First sur une profondeur de 160 pieds et 6 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par le No. 3024, rue First, et comprennent un cottage simple en bois, de 3 chambres avec hangar.

6. Un lot de terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent ainsi que tous les droits, voies, servitudes, dans la quatrième district de cette ville, dans l'filet No. 316, borné par les rues Premiere, Seconde et Liberté et Saint-David, désigné par le No. 5 sur un croquis par E. Pilié voyer, daté du 22 mars 1890, annexé a un acte devant Marcel Ducros, ancien notaire, le 23 avril 1890, se trouvant à une distance de 120 pieds du coin de la rue First et Saint-David, et mesure 30 pieds de face a la rue First, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos. 2216-18 rue First, et comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises 4 chambres de chaque coté, hangar, etc.

7. Un lot de terre avec toutes les améliorations et tous les droits, voies et servitudes, dans le quatrième district de la ville, dans l'filet 391, borné par First, Philippe, Clara et Willow, lequel mesure 29 pieds, 6 pouces et 7 lignes de face à la rue First par 91 pieds, 9 pouces de profondeur. Les améliorations sont désignées par le No. 2819 rue Premiere, et comprennent une résidence en bois, 4 chambres, eau de la ville, hangar, etc.

8. Deux lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, servitudes, etc., dans le quatrième district de cette ville dans l'filet 412, borné par Claiborne, Derbigny, First et Jackson. Les dits lots sont désignés par les Nos. 1 et 2 sur un croquis dressé par George de Armas, daté du 11 mars 1895, lesquels lots mesurent, suivant le dit croquis annexé à un inventaire de la succession de Adam Haskaner, mesurant chacun, 30 pieds, 7 pouces, de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 124 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent et sont désignées par les Nos. 2301-11 et 13 rue Claiborne, le No. 2301 est une écurie à deux étages ayant 15 stalles, grenier à foin, etc.; les Nos. 2311-13 comprennent un double cottage en bois couvert en ardoises, trois chambres de chaque côté, etc.

9. Deux lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, toutes les voies, droits, servitudes, dans le quatrième district de cette ville dans l'filet borné par les rues Philippe, Liberté, Franklin et Jackson, désigné comme lots Nos. 5 et 6 et mesurant chacun 27 pieds, 10 pouces, de face à la rue Philippe, sur 118 pieds, 8 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le bâtisses sur ces lots ont été construites sans égard à la ligne de démarcation des dits lots, le tout duquel est démontré sur un croquis daté du 28 juin 1897, par G. D. de Armas, député voyer de ville et annexé à une copie du titre, les améliorations sont désignées par les Nos. 2213-15-17-19 rue Philippe, 2213-2215 est un cottage double en bois couvert d'ardoises, à un étage et deux étages à l'arriere, retiré, contenant quatre chambres de chaque côté, hangar, etc.; 2217-19, un cottage double en bois, couvert d'ardoises, contenant trois chambres de chaque côté, hangars, etc.

Condition — La moitié ou plus, ou tout comptant, au choix de l'acquéreur, le solde s'il y en a un devra être garanti par une hypothèque et billet avec lien du vendeur payable un an après date, portant 7 pour cent d'intérêt, depuis la date jusqu'au paiement, et toutes les clauses de sécurité usuelles. Actes de vente au frais des acquéreurs devant Jean Bassich, Jr., notaire; 10 pour cent de dépot au moment de l'adjudication, ne portant pas d'intérêt.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
JOHN BASSICH, Jr., et G. WOODVILLE,
Avocats.
jan 11,18,25—fev 1,8,12

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du septième district portant le numéro municipal 7827 rue Forshey (dans l'filet Washington (Fern) Bernadotte et Fifteenth (Olive).

Greater New Orleans Homestead Association vs. Benjamin Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans—No. 196,388—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 12 Février 1914 à midi la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent tous les droits voies privilèges, etc., qui y appartiennent ou qui y en dependent de quelque façon, situés dans l'ancienne ville de Carollton actuellement septième district de la Nouvelle Orléans, dans filet 502: lequel est borné par les rues Washington (Fern) Bernadotte, Forshey et Fifteenth (Olive) les dits lots sont désignés par les numéros treize et quatorze, sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, ingénieur civil le 3 Juillet 1893 annexé à un acte de vente de Lloyd Posey à Fred. Fletcher, passé devant Fred. Delbel notaire, le 17 Juillet 1893, les dits lots mesurent suivant le dit plan, chacun vingt cinq pieds de face à la rue Forshey sur, les profondeurs suivantes à savoir: lot numéro treize a cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes égales et paralleles et lot numéro quatorze a une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et paralleles et chacun des dits lots a vingt cinq pieds en largeur à l'arriere, les dits lots, commencent à une distance de cent cinq pieds du coin des rue Forshey et Washington et courent vers la rue Bernadotte ayant ensemble cinquante pieds de face à la rue Forshey.

Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions — Comptant: l'acquéreur devant faire un depot de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
MOONEY ET JANVIER,
Avocat pour le la demanderesse.
jan—9,10,16,23,30fév—6,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée du Septième District, portant le numéro municipal 2012 rue Adams, dans l'filet des rues Burdette, Panola et Spruce.

Poydras Homestead Association, en liquidation, vs. Mme Grace Lopez, épouse de Louis Debat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,828 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 5 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Burdette, Adams, Panola et Spruce, désigné par le numéro cinq sur un croquis annexé à un acte passé devant A. J. Villeré, ancien notaire en cette ville, le 1er août 1905, et par le même numéro sur un croquis de voyer dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 18 mai 1910 et annexé à un acte de vente passé devant William F. Brewer, notaire, le 4 juin 1910, suivant lequel dit dernier croquis le dit lot est situé à une distance de cent vingt pieds de la rue Spruce, et mesure trente pieds de face à la rue Adams, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'orléans
ERASTE VIDRINE, Avocat pour la demanderesse.
jan 3 4 9 16 23 30—fév 5

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

German American Homestead à Mme Walter Hamilton, terrain, Palmetto, Dixon, Hamilton et Laurel, $1,200.

Valentine A. Winter à Joseph C. Boylan, terrain et portion, St-André, Joséphine, Robertson et Magnolia, $2,000.

Mme Rip Cutrer à la Pine Grove Realty Co., 2 terrains, Fern, Short, Spruce et Panola, $1,500.

Harklis Williams et Chas. E. White à la Savings and Homestead Ass'n, terrain, Scott, Bank, Cortez et Baudin, $915.

Mme Nathan Taylor à Oliver Dorsey, terrain, Tèche, Lamarque, Nunez et Franklin, $950.

Milton P. Doullut au Board of Levee Commissioners, Orleans Levee District, portion, N. Peters, Lizardi, Egania et Douglas, $2,373.15.

Joseph Kurnear à Joseph F. Horill, 2 portions, Ste-Anne, Dauphine, Dumaine et Bourbon, $3,000.

Crescent City Bldg and Homestead Ass'n à la Dixie Homestead Ass'n, 2 terrains, Gén. Taylor, S. Remparts, Constantinople et Dryades, $2,200.

Acquéreur à Joseph N. Kory, même propriété, $1,200.

Mme James G. Ruffier à la Acme Homestead Ass'n, portion, De Soto, Gayoso, Dupré et Bell, $1,200.

Acquéreur au vendeur, même propriété $1,200.

Suc. Christopher Clarke à Eugene J. McGivney, terrain, Carondelet, Cadiz, Valence et St-Charles, $2,925.

James T. Nix à Mme James T. Nix, 21 terrains, Villeré, Robertson, Tricou et St-Maurice; terrain, Joliet, Spruce, Cohn et Cambronne; terrain, Monroe, Leonidas, Hickory et Cohn; terrain, Monroe, Leonidas, Hickory et Cohn; terrain, Willow, Clara, Jéna et Cadiz, $15.000.

John D. Nix Jr à Mme James T. Nix, terrain, Première, Jackson, Johnson et Galvez; 2 terrains, Monroe, Hickory, Eagle et Cohn; terrain, Leonidas, Cohn, Joliet et Hickory; terrain, Spruce, Leonidas, Cypress et Joliet; 3 terrains, Monroe, Mary, Hickory et Cohn; terrain, Leonidas, Joliet, Septième et Cohn, $10,000.

Raphael Nix et als à Mme James T. Nix, int., etc., dans et à 4 terrains, Joliet. Leonidas, Cohn et Spruce; 10 terrains. Panola, Joliet, Leonidas et Spruce; 4 terrains, Hickory, Monroe, Eagle et Cohn; terrain, Jeannette, Short, Poplar et Fern; 2 terrains, Hickory, Cohn, Monroe et Leonidas; 2 terrains, Joliet, Leonidas, Hickory et Cohn, $30,000.

Alfred Dube à John D. Sculley, portion, Johnson, Prieur, D'Abadie et Onzaga, $600.

Mlles Angèle F. et Leah L. Florane à la American Homestead Co., portion, Douglas, Lizardi, Egania et N. Peters, $800.

Acquéreur aux vendeuses, même propriété, $800.

Francis A. Nassans à la Savings and Homestead Ass'n, portion, Robert, Remparts, Upperline et Saratogo, $3,000.

Acquéreur au vendeur, même propriété, $3,000.

Salvador Bennett à la Union Homestead Ass'n, portion, Magasin, Constance, Bordeaux et Lyon, $7,500.

Acquéreur à Mlle Marie J. Salles, même propriété, $7,500.

Frank W. Braun à Robert E. Falls, portion, Magasin, Toledano, Camp et avenue Louisiana, $2,200.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de M. E. Stack.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,044 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et a toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par John P. Stack, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
P. F. HENNESSEY, Avocat.
jan 13 17 22

The 'Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri en ressent plus tard. Donnez à votre enfant tout ce qui est nécessaire pour son plein développement de santé et de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez lui une nourriture qui se rapproche le plus du lait humain. Aucun aliment artificiel ne remplacera le lait humain. Aucun aliment artificiel ne remplacera le lait humain. Aucun aliment artificiel ne remplacera le